



Communiqué de presse de la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS)

30 juin 2021

Le Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) s'est tenu le 29 juin à l'Elysée, après six mois de travaux préparatoires intensifs de la part des cinq Personnalités Qualifiées qui ont eu à cœur d'interroger tous les acteurs de nos industries, pour aboutir à deux cents propositions qui mettent le soutien à la recherche et à l'innovation au cœur du dispositif.

Ce CSIS manifeste clairement l'ambition de l'Etat de faire de notre pays, une nation innovante et souveraine en santé d'ici 2030, renouant ainsi avec une longue tradition d'excellence de nos industries de santé. Cet engagement était attendu tant du côté de nos industries que de l'opinion publique qui a pris conscience, à l'occasion de la crise sanitaire que nous traversons depuis 18 mois, des effets délétères de la désindustrialisation que nous subissons depuis une quinzaine d'années et sur laquelle nous avons vainement alerté les pouvoirs publics.

Soutien renforcé à la recherche, création de clusters dans les domaines-clés des biotechs, du cancer, et des maladies infectieuses, création d'une Agence de l'Innovation en Santé, levée de verrous réglementaires permettant un accès plus rapide à l'innovation pour les patients, ce sont en tout sept milliards d'Euros qui sont mobilisés pour soutenir nos industries, mais surtout une volonté de simplifier et raccourcir les procédures pour permettre aux patients d'accéder plus rapidement aux innovations, ce qui permettra enfin à notre pays de retrouver une attractivité et une compétitivité nécessaires pour rejoindre le cercle des pays performants.

La FEFIS se félicite de cet engagement inédit de l'Etat et espère que ces avancées réglementaires et ces promesses de croissance - à hauteur de 2.4% - se traduiront concrètement dans le financement de la Sécurité Sociale, et ce, dès cet automne.

Olivier BOGILLOT, Président de la FEFIS : *« La volonté politique forte, exprimée par le Président de la République, de transformer le cadre réglementaire, et d'apporter la croissance nécessaire au secteur, sont des signaux importants pour les industriels de la FEFIS. L'ambition est de replacer la France parmi les leaders en matière de produits de santé - du médicament au diagnostic in vitro, en passant par les dispositifs médicaux. Evidemment, nous suivrons et accompagnerons la mise en œuvre de ces décisions importantes pour notre secteur. »*

Contact : Sophie de La Motte 06 64 33 05 45